

Conseil d'école du 3 novembre 2016 – école de Saint Paul

Présents :

Mme Rouchut (Maire), Mme Pachaud (adjointe chargée des affaires scolaires).
Mmes Buthaud, Delsuc, Desroches, Dupinet, Laguyonie, M. Domeneghetty, (parents d'élèves).
Mme Reyné, M. Longequeue (DDEN).
Mmes Brissard, Martin, Martinez, Mrs Coudert, Martin et Rebérat (Enseignants).
Théo Tricard, Marius Cervenansky, Eugénie Pachaud (représentants des élèves).

Excusés :

Mme STienne Amory (enseignante, travaille à mi temps).
M. Rémi Congnard (enseignant, travaille ¼ temps sur Saint Paul).
M. Chabrely (DDEN).
Mme Deburghraeve (Inspectrice).

Sommaire:

- Résultats des élections
- Règlement intérieur du Conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Effectif et répartition des classes.
- Les comptes 2015-2016 de la Coop USEP
- Agenda de l'année et différents projets
- Présentation du carnet de réussite en maternelle
- Plan particulier de mise en sûreté
- Les activités pédagogiques complémentaires
- Les travaux de l'école
- Questions diverses

Conseil d'école du 16 juin 2016

- Le compte rendu du conseil d'école du 16 juin 2016 est validé à l'unanimité.
- Le directeur informe que contrairement à ce qui était prévu, le déménagement du module qui devait être effectué par les employés communaux, a été effectué par lui-même alors que le module était en train d'être démonté, le lendemain de la sortie scolaire. Le matériel de garderie et de cantine a été stocké durant toutes les vacances dans 2 classes ; ce qui a gêné la préparation de classe des deux enseignants concernés. Madame la Maire indique qu'il était difficile de faire autrement ; ce que tout le monde comprend.

Résultats aux élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'électeurs inscrits : 180 ; Nombre de votants : 107 ; Bulletins blancs ou nuls : 15

Suffrages exprimés : 92 ; Nombre de sièges à pourvoir : 6

A noter : 106 votes par correspondance ; 1 sur le bureau de vote.

Elus titulaires :

Delsuc Ludivine, Cany Sandrine, Domeneghetty Marc, Buthaud Hélène, Laguyonie Delphine, Desroches Charlotte

Elus suppléants :

Chastagnier Bénédicte, Yesuthasan Ben, Bertrand Myriam, Dupinet Laetitia

Elections des délégués des élèves au conseil des enfants :

Sont élus délégués : Agathe Chabrely (CP), Claire Mayaud (CP), Margot Delsuc (CE1), Louna Boutin (CE1), Camille Javerliat (CE2), Lucie Lambert (CE2), Théo Tricard (CM1), Eugénie Pachaud (CM1), Marius Cervenansky (CM2), Jules Bordas (CM2)

Sont désignés représentants des élèves au conseil d'école

Titulaire : Marius Cervenansky, Théo Tricard, Suppléants : Eugénie Pachaud, Jules Bordas

Règlement intérieur du Conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité en séance du 3 novembre 2016.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité en séance du 3 novembre 2016.

Le règlement des services municipaux (cantine et garderie) indique depuis la rentrée 2016, comme demandé par un parent l'an dernier, que les tarifs peuvent être revus en début d'année civile, sur délibération du conseil municipal,

Constat de rentrée et prévisions

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
9	14	10	22	22	14	17	15	123

Répartition par classe :

Karine Martin: PS-MS 17 élèves

Nadège Martinez : MS-GS : 16 élèves

Emmanuelle Brissard: CP : 22 élèves

Séverine Stienne-Amory : CE1 : 22 élèves

Fabien Martin:CE2/CM1- 23 élèves

Michel Rebérat: CM1/CM2 : 23 élèves

Constat de rentrée

Constats : baisse du nombre d'élèves par rapport à la rentrée 2015 (en raison de départs imprévus (4) et d'orientation (2))

- Baisse importante du nombre d'élèves à la maternelle (-13)
- Augmentation du nombre d'élèves en élémentaire. (+8)

La question de l'accueil des 2 ans est évoquée, certaines écoles les accueillant et ces enfants étant comptés à l'effectif depuis cette année. Pour les accueillir, plusieurs conditions sont requises : locaux et matériels adaptés, personnel formé, groupe suffisant d'enfants de TPS (minimum 4 enfants) ; être propre ; temps approprié sur l'école (journée complète inenvisageable pour le bien de l'enfant) ; effectif de la classe réduit.

Prévision de rentrée en PS

Le différentiel entre les naissances déclarées sur la commune et le nombre d'enfants entrant en PS est régulièrement positif

Années de Naissance	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
naissances déclarées sur la commune	8	11	11	14	17	12	11	6	11	13	16	4	10	9	17
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
3 ans + tard : rentrée en PS	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre entrée En PS	15	15	16	22	19	19	20	11	15	16	19	9	14	9	20
Ecart constaté entre naissance et rentrée en PS	+7	+4	+5	+8	+2	+7	+9	+5	+4	+3	+3	+5	+4	0	+3

Prévision de rentrée pour 2017

- Il y a eu beaucoup de naissances enregistrées sur la commune en 2014 : 17 naissances ; auxquelles il faut déjà rajouter 3 enfants déjà connus (fratrie ou arrivée sur la commune après leur naissance)
- Il y aura donc une rentrée d'au moins 20 PS, en 2017
- Départ des CM2 → maximum 15 enfants
- L'effectif de l'école augmentera l'année prochaine (5 ou 6 enfants)

Présentation des comptes de la Coop-USEP Saint Paul

Les comptes et bilan ont été présentés lors de l'Assemblée Générale le 16 septembre.

Le comité directeur de la Coop Usep Saint Paul

- Le comité directeur est composé de :
 - ✓ 6 parents d'élèves élus : Delsuc Ludivine, Cany Sandrine, Domeneghetty Marc, Buthaud Hélène, Laguyonie Delphine, Desroches Charlotte
 - 6 enfants élus au conseil des enfants : Jules Bordas, Marius Cervenansky, Eugénie Pachaud, Théo Tricard, Lucie Lambert, Camille Javerliat
 - 6 enseignants : Nadège Martinez, Emmanuelle Brissard, Karine Martin, Séverine Stienne-Amory, Fabien Martin, Michel Rebérat
- A l'intérieur de la coop-USEP, existe une coop des enfants gérée par les enfants (élus au conseil des enfants)

La Coop des enfants

Les comptes de l'année 2015-2016 présentent un bénéfice de 76,34€

La coop des enfants possède désormais 268,31€ de crédit. Cette somme apparaît dans la caisse de la coop-USEP.

Bureau de la coop USEP

- Président (e): Michel REBERAT
- Vice président (e) parent: Ludivine DELSUC
- Vice Président (coop enfant) : Eugénie PACHAUD
- Trésorier (e) : Emmanuelle BRISSARD
- Trésorier adjoint (e) parent : Charlotte DESROCHES
- Trésorier adjoint (coop enfant): Théo TRICARD
- Secrétaire (e): Fabien MARTIN
- Secrétaire adjoint (e) parent : Marc DOMINEGHETTI
- Secrétaire adjointe (coop enfant) : Lucie LAMBERT

Du 1er septembre 2015 au 31 août 2016, le montant des dépenses a été de 21778,94 € ; le montant des recettes de 22026,47 €

Pour 2015-2016, les comptes de la Coop USEP présentent un bénéfice de 247,53€.

Question d'un parent

« Je trouve que l'on nous sollicite beaucoup pour des raisons financières, au bout d'un mois d'école, j'ai déjà versé 19 € »

Le directeur a supposé que les dépenses concernées sont : cotisation annuelle coop (14 €) , sortie maternelles aux ânes de Vassivière (3 € demandées aux familles par enfant), film pédagogique 1 € demandé aux familles.

De son côté, la Coop a versé 182,80 € (soit 6,09 € par élève) pour la sortie des ânes, et a versé 367 € (soit 3,14 € par élève) pour les films pédagogiques.

Un débat s'effectue au sein du conseil au sujet du financement de l'école. Il en ressort que l'école est bien gratuite, ce sont les sorties et activités qui sont payantes, et elles ne sont pas obligatoires. Les parents soulignent que ces sorties sont une chance pour les enfants et les enseignants rappellent qu'elles sont proposées à un prix très avantageux, grâce à la participation de la COOP.

Informations diverses :

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

Rentrée des élèves : jeudi 1 septembre 2016

Toussaint : du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016

Noël : du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2017

Hiver : du samedi 18 février au lundi 6 mars 2017

Printemps : du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2017

Ascension : du mercredi midi 24 mai au lundi 29 mai 2017

Été : vendredi 7 juillet au soir

Autres informations

- AVS supplémentaire cette année (4 AVS et une EVS)
- 4 stagiaires en Licence 3 se préparant au concours de professeur des écoles seront présentes de novembre à avril, les jeudis matin :
 - 2 stagiaires dans la classe de Nadège Martinez
 - 2 stagiaires dans la classe de Michel Rebérat
- La Marelle a versé 1230 € à la coop (soit 10 € par enfant)
- La Marelle a fait un don supplémentaire de 1500 € à la coop, pour participer à des aménagements (à voir avec le conseil des enfants)..
- Site internet de l'école : <http://ecolestpaul.toutemonecole.fr>
- Depuis octobre, la distribution de tracts publicitaires ne se fait plus (ou presque plus) par le cahier de liaison, mais par envoi électronique à l'adresse mail des parents. Il est à noter que dans le nouveau hall d'accueil, ces tracts seront à disposition des parents, permettant ainsi à toutes les familles d'avoir accès aux diverses informations.

Agenda de l'année et projets

Rencontres sportives temps scolaires : Rencontres proposées par l'USEP avec l'aide éventuelle des CPC

- 30 septembre : Jeux traditionnels pour les CP CE1 (Royères)
- 14 octobre : Pratiques innovantes : CE2-CM1-CM2 (Saint Paul)
- 22 novembre → cross à Saint Paul (580 inscrits – 11 écoles)
- Jeux d'opposition CP et CE1 en P2 ou P3
- Aventures motrices pour les maternelles en P3
- Ekiden en P4 (CP et CE1)
- Athlétisme cycle 1 en P4
- Athlétisme cycle 3 + CE2 en P5
- Eventuellement : P'tit tour USEP, course d'orientation

Rencontres Sportives Hors temps scolaire organisées par l'USEP

→ Calendrier provisoire :

- Me. 7 décembre: Cross départemental à Limoges
- Mardi. 10 janvier : Tennis de Table à Limoges (15H-19H)
- Semaine du 13 au 28 janvier : Handball
- Semaine du 3 au 7 avril : Basket
- Sa. 4 juin : la Limousine USEP à Panazol
- Ma. 13 juin : Athlétisme à Beaublanc.(13H-18H20)

M. Rebérat demande si la mairie peut financer un goûter pour le cross du 22 novembre (environ 80€).

Les différents projets

• Projet natation

- 10 séances les mardis après-midis (avril à juin) pour les CP/CE1 (pas de CE2 cette année)
- **Sortie scolaire** avec nuitée.

classe de découverte MS/GS et CM1/CM2 à Lathus du 21 au 23 juin

- films pédagogiques (thème l'eau (3 octobre))
 - École et Cinéma (CE2-CM1-CM2) : 1^{ère} séance : 17 novembre : coût 2,30 € élève/séance: 3 séances + 3 transports à financer. Le directeur propose de demander 1,50 € aux familles pour participer au financement total du projet : Proposition validée par le conseil d'école
 - Vendée globe (CM1/CM2) : but : faire évoluer un bateau virtuel sur le parcours du Vendée globe
 - Projet de correspondance (CE1) : la classe de CE1 a une quinzaine de classes correspondantes à travers le monde dont une classe à Paris et une au Togo
 - Spectacle « Les 3 chardons - 10 mars (375 €) ou 5,50 € élève. Financement à déterminer, peut être en puisant sur le don de 1500 € de la Marelle

- Autre spectacle théâtral avec « la Pierre et le tapis » ? La salle de motricité peut maintenant nous permettre d'accueillir cette troupe d'amateurs le vendredi
- Permis piéton CE2 et permis internet CM2 : en Janvier
- Attestation de sécurité routière CM1/CM2 (30 septembre) : viendra tous les 2 ans
- Récréasciences : une animation par classe est prévue et sera financée par la COOP

Projets : concerts JMF

- 3ème année de la délégation de Saint Paul.
- 3 spectacles proposés cette année :
 - 6 décembre : Zou. La délégation demandera 5,50 € /enfant à chaque école).. tous
 - 6 février : Pipapolo (la délégation demandera 4 €/enfant) .. Maternelles + CE2/CM1
 - 10 avril : Finn Mc Cool : (la délégation demandera 4 €/enfant) : CP-CE1-CM1/CM2
 En général, le coût d'un concert est d'environ 1250 € ...soit 4 €/enfant sauf (Zou: 5,50 €)
- Financement : Proposition : la coop de l'école demandera une participation aux familles de 1€50 par concert.

Les APC : activités pédagogiques complémentaires

- Chaque enseignant encadre 36 h d'APC en petits groupes dans l'année.
- Karine Martin : le jeudi de 16H à 16H30, vendredi de 15h30 à 16h00
- Nadège Martinez : le lundi de 16h à 16H30, le jeudi de 16H à 16H45
- Emmanuelle Brissard: le lundi de 16h à 16H30, le jeudi de 16H à 16H30
- Séverine Stienne Amory : le lundi 16H à 16H30 (mi temps), et Damien Coudert le vendredi de 15H30 à 16H30 (1 semaine /2)
- Fabien Martin : le vendredi de 15h30 à 16h30
- Les directeurs d'école de plus de 4 classes sont déchargés des APC.
- Les élèves de la classe du directeur bénéficieront des APC de la façon suivante: 9 séances d'1 h effectuées le mardi de 16h à 17H, par Rémi Congnard et 4 h par chacun des enseignants de l'école

Les ateliers périscolaires proposés par la municipalité

Septembre - Octobre 2016

Ateliers Période 1	Jours - horaires	Qui ?
Football	Vendredi 15h30 – 16h30	À partir du CP
Ânes de Saint Paul	Vendredi 15h30 – 16h45	À partir du CP
Pétanque	Vendredi 15h30 – 16h30	À partir du CE1
Randonnée	Vendredi 15h30 – 16h30	GS/CP
Balade -Jeux	Vendredi 15h30 – 16h30	PS/MS/GS
Études surveillées	Lundi – jeudi : 16H30/17 H	CP/CE1
Etudes surveillées	Lundi – jeudi : 17 H/ 17H30	CE2/CM1/CM2

Novembre – décembre 2016

Ateliers Période 2	Jours – horaires	Qui ?
Eveil Corporel	Vendredi 15h30 – 16h30	maternelles
Bonhomme de neige	Vendredi 15h30 – 16h30	Tous
patchwork	Jeudi 16H15 -17h15	A partir du CE1
cuisine	Vendredi 15h30 – 17h	Cp au CM2
Ping Pong	Vendredi 15h30 – 16h30	CE1 au CM2
Etudes surveillées	Lundi – jeudi :	CP au CM2

Les parents d'élèves remercient les bénévoles et la Mairie de proposer des activités gratuites à nos enfants et demandent si les activités des périodes suivantes (hiver) sont déjà définies et si elles pourront satisfaire toutes les demandes.

Mme Pachaud répond que des activités sont déjà en projet (travail du cuir, peinture à l'huile) et souligne le fort investissement des bénévoles et des parents accompagnateurs. Elle précise que certaines activités sont très prisées (la cuisine en particulier) et qu'elle met en place un roulement entre les élèves pour satisfaire le plus grand nombre.

Présentation du carnet de réussite en maternelle

Le carnet de réussite en maternelle est présenté au conseil d'école. Il a été également présenté lors de la réunion de rentrée. Il a pour but de présenter les réussites des élèves au cours de leurs apprentissages, et remplace l'ancien livret d'évaluations. Ce suivi des apprentissages est réalisé en cohérence avec le nouveau programme d'enseignement de l'école maternelle de 2015, qui définit les compétences à acquérir en fin de grande section (attendus de fin de cycle 1).

L'organisation du carnet se présente ainsi pour chaque domaine d'apprentissage:

- Nom du domaine d'apprentissage.
- Liste des attendus de fin de cycle 1 (fin d'école maternelle).
- Réussites, « petits exploits » décrits ou illustrés.
- Bilans des progrès de l'enfant (indicateurs de progrès).

Au fur et à mesure du parcours de l'enfant, ses réussites remarquables, ses « petits exploits » seront visibles par domaine d'apprentissage sous forme de texte, de photos, d'images ou de dessins (la compétence est maîtrisée lorsqu'elle est surlignée ;

*compétences maîtrisées lors de l'année de PS jaune

*compétences maîtrisées lors de l'année de MS bleu

*compétences maîtrisées lors de l'année de GS vert

Deux à trois fois par an, les commentaires de l'enseignant dans la partie « Bilans des progrès » renseigneront sur l'ensemble des progrès de l'enfant dans les différents domaines d'apprentissage au-delà des réussites et des « petits exploits » décrits ou illustrés.

Le carnet se remplit petit à petit au rythme de l'enfant, l'objectif étant de mettre l'accent sur les progrès accomplis afin de l'encourager et de le soutenir.

Plan particulier de Mise en sûreté

Le directeur informe le conseil sur ce qui a été mise en place depuis le début de l'année : école fermée, accueil au portillon d'entrée le matin, l'organisation des exercices de sécurité

Questions des parents

Comment ont été sensibilisés les enfants lors de la mise en œuvre des exercices de mise en sûreté ?

Quelle approche y a-t-il eu ? (certains enfants ont été perturbés)

Comment a été abordée la question du risque d'attentat ?

- L'approche a été faite de façon différente selon les âges des enfants.
 - pour les maternelles → jeux - comptines
 - pour les plus grands → rappel des faits (pas de détail), nécessité d'apprendre à se protéger, lecture des affiches de prévention

Le directeur explique que face aux attentats, l'approche des familles est très différente de l'une à l'autre, et que c'est très difficile pour l'école d'harmoniser.

La question du risque d'attentat a donc été évoquée : il a été dit que le risque existe même s'il est extrêmement minime. Il ne semble pas possible de dire que le risque n'existe pas.

Désormais 6 exercices de sécurité par an sont à effectuer, obligatoirement.

- 3 exercices – alerte incendie
- 1 exercice de confinement
- 2 exercices « attentat – intrusion »

3 types d'alerte différents (une pour chaque cas)

Question de parents

Qui met en place le plan d'évacuation ?

C'est le conseil des maîtres qui met en place le plan.

Pour cela le directeur s'est appuyé sur l'assistant de prévention de la circonscription missionné par l'IA (enseignant) et sur le correspondant "gendarmerie-police/ sécurité école".

L'assistant de prévention est venu à l'école le 6 septembre. Le correspondant gendarmerie sécurité-école, le 4 octobre.

L'avis des 2 interlocuteurs était différent entre s'échapper ou se cacher.

Au vu de la configuration des locaux (vitres), rez-de-chaussée, éloignement des secours, des choix différents ont été établis selon l'endroit où l'on se trouve. Un exercice avec fuite a été effectué le 6 octobre.

Un dossier très complet a été effectué par le conseil des maîtres.

Il a été adressé à l'inspection Académique et à la mairie, et il est consultable à l'école sur demande auprès de M. REBERAT.

Question de parents

Serait-il possible d'informer les parents à la suite des exercices par le biais du cahier de liaison à la fin de la journée ?

Un envoi avec un message simple par mail sera désormais effectué.

Travaux

Les travaux de l'école ont bien avancé. Le service de cantine (cuisine et réfectoire) a été opérationnel le 2 septembre (lendemain de la rentrée). Les salles de motricité, garderie et salle annexe sont opérationnelles depuis le 3 novembre.

Madame la Maire explique que l'entreprise chargée des aménagements extérieurs ayant déposé le bilan, un nouvel appel d'offres a été lancé et une nouvelle entreprise va terminer le chantier.

Questions des parents

Quelles sont les nouvelles modalités d'accueil pour la future rentrée ? (Vérification de l'identité ? qui autorise l'entrée ?)

La future rentrée sera munie d'un visiophone. 3 postes de réception sont positionnés dans la garderie, la classe de Madame Martinez, le hall d'entrée du bâtiment du haut (entre la classe et le bureau du directeur). Ce sont les adultes qui donneront l'accès.

Questions des parents et Question du conseil des enfants

Des vestiaires enfants sont-ils prévus dans les nouveaux locaux ?

L'existence des vestiaires (dans les anciennes toilettes du préfabriqué) a créé un besoin. Se changer dans les toilettes n'est pas hygiénique, les salles de classe sont vitrées sur l'extérieur ; il reste donc les ateliers. Il est suggéré d'utiliser les ateliers à côté des classes. Le directeur était opposé à l'utilisation des ateliers comme vestiaire car ce n'était pas leur vocation première et que ceux-ci servaient pour le travail en groupe ou étaient utilisés par des intervenants (SESSAD, psychologue scolaire). Le directeur accepte mais informe qu'au moindre problème, il interdira l'utilisation des ateliers comme vestiaire.

Questions des parents

L'aménagement du chemin piéton (avec les chaînes) est il toujours d'actualité ? Cette question avait été posée précédemment. Il avait été répondu que cet aménagement serait effectué une fois que les travaux seraient terminés.

Des parents s'interrogent sur l'absence d'éclairage du chemin de la source.

Mme Pachaud explique que, lors de la remise en route, il s'est avéré que les ampoules ne fonctionnaient plus. Cela a mis quelques jours pour que les ampoules soient changées.

Le chemin piéton devant le parking sera-t-il matérialisé un jour ?

Dans un souci de sécurité, les parents aimeraient qu'un balisage temporaire soit mis en place, avant la matérialisation définitive. Mme le Maire indique que ce sera fait.

Question de parents

A la fin des travaux, est-il prévu que l'escalier soit enlevé ? (Agrandissement de la cour du bas).

Il était prévu au départ de le supprimer, mais à la demande des enseignants, il est finalement conservé. L'escalier reliant les 2 cours a été très utilisé. L'aménagement entre les deux cours a été partiellement ouvert, le jour du conseil d'école ; mais il semble que l'escalier sera très utilisé au moins par les adultes.

Actuellement, comment se procurer les menus de la cantine ?

En ce moment, il n'y a pas de panneau d'affichage et le site internet de la mairie est en réfection. Mme Pachaud précise qu'ils sont affichés à l'entrée du bâtiment haut, et à la porte de chaque classe de maternelle. Les menus de la cantine seront présents sur le nouveau site. Les menus seront affichés ensuite quand le panneau d'affichage sera installé dans le nouveau hall.

Michel REBERAT
Directeur d'école

Delphine LAGUYONIE
Secrétaire de séance